Val-de-Ruz suscite de l'intérêt

De septembre à décembre, les universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel organisent conjointement un module de cours en vue de l'obtention d'un «master» en Urbanisme durable. Les participants à ce cours sont des géographes, architectes, urbanistes, politologues, économistes, ingénieurs, sociologues et juristes déjà diplômés … mais qui ont soif d'acquérir encore de nouvelles compétences en matière d'urbanisme.

Le programme du cours prévoit théorie et pratique. Pour cette dernière, l'atelier de projet aura pour thématique: «le Grand Territoire: planification régionale à l'échelle intercommunale dans la zone périurbaine du Val-de-Ruz». En d'autres termes, au sein de groupes de travail, les «étudiants» vont mener des réflexions concrètes concernant l'aménagement du territoire de notre Commune, voire de notre région. Les résultats de leurs travaux feront l'objet d'une présentation en décembre de cette année, présentation dont nous vous donnerons des échos.

Merci à ces personnes motivées, qui sont déjà venues sur le terrain, d'apporter une pierre, plusieurs pierres, à l'édification pratique de la Commune.

Armand Blaser, conseiller communal

Actualités

Travaux forestiers

En raison d'une coupe de bois, la circulation se fera de manière alternée à la route de la Vue-des-Alpes, entre le plat de Boinod et le lieu dit «Le virage de la Motte», du lundi 6 au vendredi 10 octobre 2014 de 07h00 à 17h00.

D'autre part, d'importants travaux forestiers visant à renforcer le rôle protecteur de la forêt et à éviter les chutes de pierres nécessitent par mesure de sécurité la fermeture de la route cantonale reliant Chézard-Saint-Martin aux Vieux-Prés, du lundi 13 au vendredi 17 octobre 2014 de 07h30 à 17h30.

L'accès aux Vieux-Prés se fera par le chemin du Sapet à Dombresson.

Le service de ramassage des ordures ménagères est assuré selon l'horaire habituel pendant ces deux fermetures.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements auprès de l'administration des travaux publics et forêts au 032 886 56 35 ou à *tp.val-de-ruz@ne.ch*.

Application pour smartphones et tablettes numériques

Dans le but d'optimiser la communication, nous avons le plaisir de vous informer qu'une application «Commune de Val-de-Ruz» est maintenant disponible en téléchargement gratuit sur Apple Store et Android Market.

Cette application reprend dans les grandes lignes les informations principales figurant sur le site Internet.

Vous pourrez accéder simplement et rapidement aux dernières actualités communales et recevoir des notifications «push» pour des événements particuliers.

Dans cette phase de lancement, n'hésitez pas à nous transmettre vos remarques ou propositions d'amélioration concernant l'utilisation de ce nouvel outil à l'adresse *qualite.val-de-ruz@ne.ch* ou au 032 886 56 00.

Mises à l'enquête publique

La liste des dossiers mis à l'enquête publique se trouve:
- dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel;
- sur le site Internet de la Commune de Val-de-Ruz (www.commune-val-de-ruz.ch);
- sur les tableaux officiels situés dans les villages de Cernier et des Geneveys-sur-Coffrane.

Durant leur mise à l'enquête publique, les dossiers peuvent être consultés auprès de l'administration de l'urbanisme, rue Charles-L'Eplattenier 1, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane, durant les heures d'ouverture (lundi et mardi 08h00-12h00 et 13h30-17h30, mercredi 08h00-17h30, jeudi 08h00-12h00 et 13h30-18h30, vendredi 08h00-12h00).

Vous pouvez également obtenir de plus amples renseignements en lien avec l'urbanisme et l'aménagement du territoire au 032 886 56 21 ou à l'adresse: *amenagement.val-de-ruz@ne.ch*.

Des élèves de La Fontenelle au Bénin

Un projet d'envergure se concrétise au collège de la Fontenelle. Intitulé MIMA-Fontenelle (MIMA signifiant «échange» en dialecte Fon de cette région du Bénin), il permettra à 12 élèves de partir deux semaines durant les prochaines vacances d'été à la rencontre d'élèves du Bénin dans le cadre des ACF (activités complémentaires facultatives). Ce projet exigeant demande de la part des participants un investissement conséquent pour financer leur voyage et répondre aux objectifs qui sont entre autres de:
- s'imprégner d'une autre culture;
- prendre conscience de sa responsabilité en tant que citoyen;
- se sensibiliser aux problématiques environnementales;
- mettre en place des actions concrètes pour l'environnement;
- développer la créativité.

Mobilisateur et porteur, ce projet offre une ouverture intéressante que l'école souhaite pouvoir développer plus encore à l'avenir.

Anniversaires et jubilés

Fêteront en octobre 2014,
- Wermeille Anna et Pierre à Cernier leurs 50 ans de mariage;
- Sulzmann Sergia et Jean Pierre à Villiers leurs 60 ans de mariage.

Vie pratique

Des travaux de jardinage sans accident

Pour de nombreux amateurs, le jardin représente un dérivatif au stress professionnel. Malheureusement, près de 45'000 accidents ont lieu chaque année dans le cadre de cette activité créative et physique. Le manque d'habitude, un équipement inadéquat, la paresse, la précipitation et la fatigue causent bien trop souvent des blessures parfois très sévères. Les chutes du haut d'une échelle ont les conséquences les plus graves.

Pour réduire les risques d'accidents:
- utilisez une échelle stable, éventuellement arrimée à une branche avec une corde lors de la cueillette ou de la taille d'arbres et d'arbustes. La taille peut être effectuée, sans risque de chute, depuis le sol avec un ébrancheur ou une scie de jardinier prolongée. Il est indispensable de porter des lunettes de protection;
- protégez vos mains avec des gants et portez des souliers robustes. Tondre la pelouse pieds nus est à bannir;
- évitez les intoxications et les irritations de la peau en utilisant de préférence des produits biologiques. C'est aussi un «plus» pour l'environnement;
- lisez le mode d'emploi des produits de jardinage corrosifs et portez des gants, des chaussures fermées, des lunettes et un masque lors de leur utilisation;
- les tondeuses, cisailles à haies, broyeurs, scies électriques, etc. facilitent les travaux de jardinage. La notice d'utilisation doit être scrupuleusement respectée. Il faut aussi débrancher les engins électriques qui se bloquent avant toute manipulation. Les engins défectueux ne doivent être réparés que par des professionnels;
- selon les normes d'Electrosuisse, les prises extérieures auxquelles sont raccordés ces engins doivent être équipées d'un interrupteur de protection à courant de défaut. Dans un environnement humide, c'est une sécurité supplémentaire.

En présence d'enfants, il faut redoubler de prudence. Il faut constamment veiller à ce qu'ils ne soient pas mis en danger par des outils, des machines ou des chutes de branches. Les produits toxiques doivent être tenus hors de leur portée. Il faut aussi renoncer aux plantes toxiques et arbustes à baies, car les enfants en bas âge ne peuvent pas faire la différence entre plantes toxiques et inoffensives. Pour éviter tout risque de noyade, il faut assurer spécialement les tonneaux d'eau de pluie, étangs de jardin, pataugeoires et piscines.

Plus d'information sur www.conseils-bpa.ch.

Contrôle des champignons

Afin de permettre aux habitants de Val-de-Ruz de faire contrôler leur cueillette de champignons, Mme Gaëlle Monnat se tient à disposition de la population tous les dimanches du 17 août au 26 octobre 2014, rue de l'Epervier 6 à Cernier, au rez-de-chaussée de 16h00 à 18h00 ou sur appel téléphonique au 079 546 55 73.

Manifestations

Le spectacle «Place two Bi(centenaire)» sillonne le Val-de-Ruz

Dans le prolongement des festivités du Bicentenaire, le spectacle itinérant «Place two Bi(centenaire)» va se produire au Val-de-Ruz les:
- lundi 13 octobre à 19h00 aux Geneveys-sur-Coffrane, dans la cour du collège;
- mardi 14 octobre à 19h00 à Dombresson, dans la cour du collège;
- jeudi 16 octobre à 19h00 à Savagnier, dans la cour du collège.

Fantaisie ambulante à commémorer sans modération: «Place two Bi (centenaire)» se déplace de village en village, de quartier en quartier, pour sillonner tout le canton de Neuchâtel. Son cœur: un container aménagé en scène de spectacle sur laquelle l'archiviste le plus farfelu du canton donnera une conférence loufoque sur tout ce qu'il faut et ne faut pas savoir sur l'histoire cantonale et le concept des commémorations. C'est également un lieu de vie puisque, après le spectacle, la scène devient un bar self-service. Autour: tables et chaises, une médiathèque, un vidéomaton pour laisser des messages au Tricentenaire et d'autres animations artistiques.

Il est à relever que même si le spectacle est accessible à tous, il a été pensé pour un public adulte avant tout par ses références à l'histoire et ses nombreux jeux de mots.

Foire de Dombresson le 24 octobre 2014

La traditionnelle foire d'automne de Dombresson se déroulera le vendredi 24 octobre 2014. A cette occasion, des stands proposant des spécialités diverses s'installeront le long de la Grand'Rue.

Le stationnement des véhicules le long de la Grand'Rue, du Ruz Chasseran, de la rue Dombrice et de la rue des Oeuches, ainsi que dans la cour du collège sera interdit du jeudi 23 octobre 2014 à 22h30 au vendredi 24 octobre 2014 à 21h00. Ces emplacements seront en effet occupés par les stands des marchands, des forains ou interdits au stationnement par suite de déviation du trafic.

La population vaudruzienne est invitée à participer nombreuse à ce sympathique événement et à s'y rendre de préférence au moyen des transports publics.

Soirée cinéma à la salle de spectacles de Fontainemelon

Nous avons le plaisir d'annoncer la projection du film de Patrick Moreau «Laos: une renaissance indochinoise» le mercredi 22 octobre 2014 à 20h00 à la salle de spectacles de Fontainemelon.

Jadis surnommé le royaume du million d'éléphants, le Laos n'en compte désormais qu'un millier. Aujourd'hui, c'est le Naga, figure mythologique du cobra qui demeure l'objet de la vénération des Lao. Le Laos attire de plus en plus de voyageurs, subjugués par ses pagodes étincelantes et la beauté de sa nature. Des voyageurs soucieux de ne pas déranger la sérénité des sites qui, à l'instar de Luang Prabang, Vientiane ou le temple khmer de Wat Phu, s'élèvent sur les rives du Mékong. Un pays fragile qui doit lutter pour conserver son image respectueuse de l'environnement. Saura-t-il maintenir ce cap dans la foisonnante économie de l'Asie du Sud-Est?

Vente des billets et des abonnements à l'entrée de la salle le jour de la représentation.

Offre spéciale destinée aux habitants de la Commune de Val-de-Ruz:

- 10 entrées gratuites (maximum 2 par personne) à réserver auprès de l'administration sports-loisirs-culture, à l'adresse *loisirs.val-de-ruz@ne.ch* ou au 032 886 56 33.

Plus d'informations sur www.commune-val-de-ruz.ch.

Deuxième édition des journées des aînés de Val-de-Ruz

Pour cette deuxième édition, ce ne sont pas moins de 600 personnes qui ont pris part à ces journées des aînés des 17 et 18 septembre dernier, à La Rebatte, à Chézard-Saint-Martin.

Accueillis au son du cor des Alpes et bercés par des chants régionaux et d'époque, interprétés par la chorale de l'école primaire de Cernier, c'est avec la plus grande attention que les invités ont pu, durant la partie officielle, recevoir les messages de bienvenue de M. François Cuche, conseiller communal et de Mme Anne Bourquard Froidevaux, présidente du Conseil général. Une présentation des membres du Conseil communal par le célèbre comique Benjamin Cuche, animateur de cette édition, a fait fonctionner les zygomatiques des participants. Notre humoriste a su décrypter la personnalité de nos conseillers grâce à leurs talents de dessinateurs. Un moment fort apprécié du public. Côté histoire, après avoir analysé les sobriquets l'an dernier, Maurice Evard, historien, s'est attelé pour cette édition à l'historique des bannières des anciennes Communes du Val-de-Ruz et plus précisément aux secrets de l'écriture héraldique.

Quant à la gastronomie, c'est un restaurateur de la région qui a mis les papilles des participants en effervescence en leur concoctant un succulent repas.

Pour les nouveautés, les organisateurs ont mis à disposition des participants des cartes journalières afin qu'ils puissent se déplacer en transports publics et gratuitement. De plus, grâce à la générosité de nombreux commerçants de Val-de-Ruz, une tombola gratuite a pu être mise sur pied pour le plus grand bonheur des invités et plus particulièrement des gagnants!

C'est avec quelques pas de danse et sur une note de partage et de convivialité que cette deuxième édition a pris fin.

Les sourires et les remerciements des participants n'ont pu que ravir le cœur des organisateurs qui déjà songent à l'année prochaine.

COMMUNE DE VAL-DE-RUZ

Bugnenets - Savagnières
www.chasseral-snow.ch

TELESKI
LE PÂQUIER – CRÊT-DU-PUY
www.cretdupuy.com

** Exclusivité pour les habitants de la Commune de Val-de-Ruz : un seul abonnement pour skier aux Bugnenets-Savagnières et au Crêt-du-Puy **

La Commune de Val-de-Ruz et les remontées de téléskis Bugnenets-Savagnières SA et Crêt-du-Puy SA ont le plaisir de proposer à l'ensemble de la population de la Commune de Val-de-Ruz des abonnements de ski pour la saison 2014–2015 à des conditions très attractives. Profitez de ces offres exceptionnelles.

Bulletin de commande & tarifs *abonnement de ski hiver 2014-2015*

Abonnements 2014-2015	Tarifs Val-de-Ruz	Nombre
Abonnement de saison adulte	CHF 280.00	
Abonnement de saison Senior – AVS (âge ordinaire AVS)	CHF 240.00	
Abonnement de saison étudiant / apprenti (présentation d'une carte étudiant-apprenti, maxi 25 ans)	CHF 220.00	
Abonnement de saison enfant (né en 1998 et après)	CHF 160.00	
Keycard (1 keycard par abonnement)	CHF 5.00	

Coordonnées pour abonnements

Nom et prénom	Date de naissance

A joindre impérativement pour chaque abonnement, même si vous avez déjà la Keycard :

- 1 photo portrait (grandeur passeport) avec indication au verso du nom, prénom et date de naissance
- La/les Keycard(s) à puce en bon état. Les nouvelles Keycards ou celles à remplacer seront facturées

Coordonnées pour facturation

Nom et prénom :	
Adresse :	Localité :
No de tél. :	Courriel :
Date :	Signature :

Délai de commande et validité de l'offre : 31 octobre 2014

A la suite de la commande, une facture, à payer dans les 30 jours, sera transmise. Les abonnements seront établis entre le 20 octobre et le 14 novembre 2014, ceci à la condition que la facture ait été payée avant le 7 novembre prochain dernier délai. Les abonnements seront envoyés par poste.

Commandes par :

- **Courriel : loisirs.val-de-ruz@ne.ch (seulement s'il n'y a pas de Keycard en votre possession)**
- **A déposer : à Cernier, Epervier 6, dans une boîte aux lettres dédiée spécialement à cet effet**
- **Courrier postal : Commune de Val-de-Ruz, Administration des sports et loisirs, Epervier 6, 2053 Cernier**